

**AFRICAN UNION**  
**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**  
**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone +251115- 517700 Fax : +251115- 517844  
Website : [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)

---

SC8922

**CONSEIL EXÉCUTIF**  
**Vingt-deuxième session ordinaire**  
**21 – 25 janvier 2013**  
**Addis-Abeba (ÉTHIOPIE)**

**EX.CL/779(XXII)**  
Original : anglais

**RAPPORT SUR L'ÉLECTION D'UN JUGE DE LA COUR**  
**AFRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES**

## RAPPORT SUR L'ÉLECTION D'UN JUGE DE LA COUR AFRICAINES DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

1. Les élections des juges de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (la Cour africaine) obéissent aux dispositions du Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples portant création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (le Protocole), adoptée en 1998, ainsi qu'au Règlement intérieur du Conseil exécutif.

2. L'Article 11 du Protocole stipule que la Cour africaine se compose de onze (11) juges jouissant d'une très haute autorité morale, d'une compétence et expérience juridique, judiciaire ou académique reconnue dans le domaine des droits de l'homme et des peuples.

3. En outre, l'article 11 stipule que la Cour ne peut comprendre plus d'un juge de la même nationalité.

4. Le Conseil est appelé à élire un (1) juge pour achever le mandat (un an et six mois restants) de feu le juge Joseph Nyamihana MULENGA (Ouganda) qui avait été élu à la Cour africaine pour un mandat de six (6) ans par la treizième session ordinaire du Conseil exécutif et nommé par la onzième session ordinaire de la Conférence à Sharm El-Sheikh (Égypte) en juillet 2008 [Article 15(3) du Protocole].

5. L'article 14 du Protocole stipule que « *les juges à la Cour sont élus au scrutin secret par la Conférence sur la liste visée à l'article 13(2) du présent Protocole* ». Toutefois, les juges sont élus au scrutin secret par le Conseil exécutif, par délégation de pouvoirs de la Conférence, conformément à l'article 9(2) de l'Acte constitutif de l'Union africaine.

6. Le Conseil exécutif veillera à la représentation de toutes les régions de l'Afrique et de leurs grands systèmes juridiques. Le Conseil veillera également à la représentation adéquate des hommes et des femmes (Article 14 du Protocole).

7. La Commission attire l'attention des États membres sur la représentation actuelle par région et par genre au sein de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples :

### a) Représentation par région

Afrique centrale	:	Un (1)
Afrique de l'Est	:	Deux (2)
Afrique du Nord	:	Un (1)
Afrique australe	:	Deux (2)
Afrique de l'Ouest	:	Quatre (4)

**b) Représentation par genre**

Juges femmes : Deux (2)  
 Juges hommes : Huit (8)

8. A la lumière de ces chiffres, il s'agira donc d'assurer à la fois la représentation régionale et la représentation adéquate des hommes et des femmes dans la composition de la Cour africaine. C'est sur cette base que le Conseil exécutif, en juillet 2012, a demandé à la Commission de préparer les modalités de mise en œuvre des critères de représentation régionale équitable et de représentation équitable des hommes et des femmes, ainsi que des grands systèmes juridiques de l'Afrique en vue des élections futures des juges de la Cour africaine et de les soumettre aux organes de décisions, pour examen, à la session ordinaire du Conseil de janvier 2013. [Ex.CL/Dec.719 (XXI)]

9. Ces modalités, une fois adoptées, aideront le Conseil à assurer la représentation adéquate par région et par genre, au sein de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.

10. Les candidatures reçues par la Commission sont les suivantes :

<b>N°</b>	<b>NOM</b>	<b>GENRE</b>	<b>PAYS</b>	<b>RÉGION</b>
1.	M. Kimelabalou Aba	Homme	Togo	Afrique de l'Ouest
2.	Mme. Bossa Solomy Balungi	Femme	Ouganda	Afrique de l'Est
3.	M. Jean Mutsinzi	Homme	Rwanda	Afrique de l'Est
4.	M. Raymond Claudius Sock	Homme	Gambie	Afrique de l'Ouest

**PROJET**

**MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DES CRITERES DE  
REPRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE EQUITABLE ET DE  
REPRÉSENTATION DES FEMMES, AINSI QUE DES GRANDS  
SYSTEMES JURIDIQUES POUR L'ÉLECTION DES JUGES A LA COUR  
AFRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES**

## PROJET

### MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DES CRITERES DE REPRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE ÉQUITABLE ET DE REPRÉSENTATION DES FEMMES, AINSI QUE DES GRANDS SYSTEMES JURIDIQUES POUR L'ÉLECTION DES JUGES A LA COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

#### I. INTRODUCTION

1. L'article 11 (1) du Protocole relative à la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples portant création d'une Cour africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (le Protocole) stipule que la Cour africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (la Cour) se compose de onze (11) juges. S'agissant de l'élection des juges, l'article 14 (2) et (3) stipule que:

“2. **La Conférence<sup>1</sup> veille à ce que la composition de la Cour reflète une répartition géographique équitable ainsi que les grands systèmes juridiques ;**

3. **Lors des élections, la Conférence veille à ce que la représentation adéquate des hommes et des femmes soit assurée.”**

2. En outre, la Conférence a adopté, en sa soixantième session ordinaire, tenue en janvier 2011 à Addis-Abeba (Éthiopie), la Décision Assembly/AU/356(XVI), dans laquelle elle demande à la Commission « *d'assurer le respect du principe de la représentation géographique dans tous les organes de l'Union africaine dont les membres sont électifs, sauf dans les cas où une région qui a été dûment informée n'a pas présenté de candidat* »

3. Dans les communications qu'elle adresse aux Etats parties et aux Etats membres en ce qui concerne les élections, la Commission appelle toujours l'attention de ces derniers sur la nécessité d'assurer une représentation équitable des régions, des femmes, ainsi que des grands systèmes juridiques. Toutefois, les Etats parties ne suivent pas ces critères lorsqu'ils présentent des candidats.

4. Au cours de l'élection de trois (3) juges à la Cour en juillet 2012, le Conseil exécutif a demandé à la Commission de préparer les modalités de mise en œuvre de critères de représentation géographique équitable et de représentation des femmes, ainsi que des grands systèmes juridiques pour les prochaines élections des juges à la Cour et de les soumettre aux organes de décisions, pour examen, lors de la session ordinaire de janvier 2013 [Decision Ex.CL/Dec.719(XXI)].

---

<sup>1</sup> L'élection des juges est maintenant organisée par le Conseil exécutif en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été donnée par la Conférence.

5. La Commission a élaboré ces modalités sur la base de la décision susmentionnée. Il convient de souligner que le même travail doit être entrepris pour les autres organes où de telles modalités n'existent pas.

## II. ANALYSE

### a) Représentation régionale

6. La Commission a constaté que la Commission et le Conseil de paix et de sécurité sont les seuls organes de l'UA dont le processus électoral est régi par un système de représentation par région, qui est défini respectivement dans leurs statuts et modalités d'élection.

#### i) Commission de l'Union africaine

7. Le nombre total de membres de la Commission est de dix (10). Ce nombre comprend le Président, le Vice-président et huit (8) Commissaires. En matière de représentation régionale, chaque région a droit à deux (2) membres.

#### ii) Conseil de paix et de sécurité

8. Le nombre total de membres du Conseil de paix et de sécurité est de quinze (15). La représentation du Conseil par région est la suivante:

- a) Afrique centrale 3
- b) Afrique de l'Est 3
- c) Afrique du Nord 2
- d) Afrique australe 3
- e) Afrique de l'Ouest 4

9. Dans le rapport sur les élections des juges à la Cour africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, qui a été présenté au Conseil exécutif en juillet 2012 [Doc. EX.CL/741(XXI)], la Commission avait proposé ce qui suit : *“Afin d'assurer une représentation de toutes les régions de l'Afrique, la formule de représentation géographique de l'UA doit, autant que possible, être utilisée, à moins que le nombre requis ne puisse être obtenu d'aucune région, à savoir, l'Afrique de l'Est (2), l'Afrique centrale (2), l'Afrique du Nord (2), l'Afrique australe (2) et l'Afrique de l'Ouest (3).*

10. A cet égard, la Commission souhaite maintenir sa proposition et recommande que, pour assurer la représentation régionale, la composition de la Cour doit être comme suit :

- a) Afrique centrale 2
- b) Afrique de l'Est 2
- c) Afrique du Nord 2
- d) Afrique australe 2
- e) Afrique de l'Ouest 3

11. La Commission souhaite soumettre cette proposition aux organes délibérants, pour examen.

**b) Représentation des hommes et des femmes**

12. Encore une fois, la Commission constate qu'elle est la seule à prévoir dans ses statuts que parmi ses membres, il y ait au moins<sup>2</sup> une femme pour représenter chaque région. Cela a, en effet, permis une représentation égale des femmes et des hommes au sein de la Commission<sup>3</sup>.

13. La Commission fait remarquer que la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes est l'un des principes selon lesquels fonctionne l'Union africaine [Article 4 (l) de l'Acte constitutif].

14. La Commission fait également remarquer que très peu de femmes candidates ont été proposées par les Etats parties lors des dernières élections<sup>4</sup> au poste de juge à la Cour et qu'une seule (1) femme juge a été élue jusqu'à présent. Pourtant, à chaque élection, la Commission rappelle aux Etats parties la nécessité d'assurer une représentation adéquate des femmes et donc de soumettre des candidatures féminines.

15. Compte tenu des faits susmentionnés, la Commission propose que si la représentation des femmes à la Cour devait avoir un sens, au moins cinq (5) juges sur les onze (11) que compte cette institution devraient être des femmes.

16. La Commission souhaite soumettre cette proposition aux organes délibérants, pour examen.

**c) Les grands systèmes juridiques de l'Afrique**

17. La Commission note qu'il existe trois<sup>5</sup> (3) grands systèmes juridiques sur le continent africain, à savoir:

- a) le droit civil ;
- b) le droit commun<sup>6</sup>; et
- c) le droit islamique.

18. La Commission note également que le principe de représentation régionale est étroitement lié aux grands systèmes juridiques du continent. A cet égard, si la

---

<sup>2</sup> Cela suppose que les deux Commissaires d'une région peuvent être des femmes mais la pratique de l'Organisation veut que chaque région ait droit à un homme et une femme élus.

<sup>3</sup> La Conférence a élu pour la première fois en juillet 2012 une femme pour présider la Commission.

<sup>4</sup> Depuis janvier 2006

<sup>5</sup> D'aucuns pourraient soutenir que le droit coutumier doit être considéré comme un autre grand système juridique du continent.

<sup>6</sup> Ce droit comporte quelques variations, par exemple le droit romano-hollandais.

proposition de la Commission sur la représentation régionale est adoptée, les grands systèmes juridiques des régions seront alors également représentés.<sup>7</sup>

19. La Commission ne formule donc aucune proposition sur ce point subsidiaire.

### III. DATE EFFECTIVE DE MISE EN OEUVRE

20. La Commission note par ailleurs que la décision du Conseil exécutif indique, sans plus de précisions, que les modalités concernent les prochaines élections des juges à la Cour africaine.

21. Le Conseil exécutif devra décider de la date effective de mise en œuvre desdites modalités.

22. La Commission recommande que les modalités prennent effet dès leur adoption par le Conseil exécutif afin de commencer immédiatement à corriger les déséquilibres dans la composition de la Cour, ce qui signifie que le Conseil exécutif devra veiller à ce que les modalités soient mises en œuvre à compter de l'élection de janvier 2013.

### IV. RECOMMANDATIONS

23. Compte tenu de ce qui précède, la Commission soumet les recommandations ci-après à l'examen des organes délibérants:

- a) **pour que le principe de représentation régionale au sein de la Cour soit scrupuleusement respecté, la formule suivante doit être adoptée: *Afrique de l'Est (2), Afrique centrale (2), Afrique du Nord (2), Afrique australe (2) et Afrique de l'Ouest (3)* ;**
- b) **pour que le principe de représentation adéquate des hommes et des femmes au sein de la Cour soit scrupuleusement respecté, *au moins cinq (5) juges doivent être des femmes* ;**
- c) **les modalités doivent prendre effet dès leur adoption par le Conseil exécutif.**

### V. CONCLUSION

24. La Commission soumet aux organes délibérants, les propositions relatives à la mise en œuvre des critères de représentation des régions, des grands systèmes juridiques et des femmes lors des prochaines élections des juges à la Cour, pour examen.

---

<sup>7</sup> En fait, selon l'article 11 (2) du Protocole, « la Conférence veille à ce que la composition de la Cour reflète une répartition géographique équitable ainsi que les grands systèmes juridiques »

**FORMULAIRE DE DEMANDE  
D'EMPLOI AUPRES DE L'UNION AFRICAINE**

**POSTE : Un siège de Juge à la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples**

**1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

2. 1. Nom : ABA Kimelabalou

1. 2. Adresse : Président du tribunal de Vogon BP : 08 Vogon TOGO

Tél :+22823331097/90013110

1. 3. Adresse Permanente : Président du tribunal de Vogon BP : 14475 LOME TOGO

Tél :+22822331018/90013110

1. 4. Adresse électronique : [aba2kim@yahoo.fr](mailto:aba2kim@yahoo.fr)

1. 5. Sexe : Masculin

1. 6. Nationalité : Togolaise

1. 7. Date de naissance : 05 mai 1972

**2. Diplômes et certificats**

- Diplôme de l'Ecole Nationale d'Administration (E.N.A.) de Lomé-TOGO, 3<sup>e</sup> Cycle, Option : **MAGISTRATURE**
- Diplôme Inter-Universitaire de 3<sup>e</sup> cycle **Les Droits Fondamentaux** à l'Université de Nantes, France
- Maîtrise en Droit des Affaires à la Faculté de Droit (FDD) de l'Université du Bénin (UB) Lomé, TOGO
- Licence en Droit Privé à la FDD de l'UB Lomé, TOGO

**3. RESUME DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES/EXPERTISE**

- Excellente connaissance de l'Union Africaine, ses principes, ses missions ou ses objectifs
- Excellente connaissance des textes de l'Union Africaine et standards internationaux sur les droits de l'Homme.
- Bonne connaissance du fonctionnement de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.
- Excellence maîtrise des procédures judiciaires.
- Excellente aptitude à la rédaction des décisions de justice

#### 4. RESUME DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 21 septembre 2012 : Président du Tribunal de Première Instance de VOGAN

31 août 2006 -21 septembre 2012: Substitut du procureur de la République près le Tribunal de  
Première Instance de Lomé, TOGO

06 janvier 2000 -31 août 2006 : Juge du siège au Tribunal de Première Instance de Lomé, TOGO

#### 5. LISTE DES PUBLICATIONS (LE CAS ECHEANT) : Néant

#### 6. LANGUE DE L'UNION AFRICAINE (ARABE, ANGLAIS, FRANÇAIS, PORTUGAIS)

LANGUES	Parlées	Lues	Ecrites
<i>Français</i>	Très Bien	Très Bien	Très Bien
<i>Anglais</i>	Assez-bien	Assez-bien	Assez-bien

#### 7. AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES :

Connaissance en Informatique : Word, Excel, PowerPoint, recherches sur Internet

#### 8. PASSE-TEMPS FAVORIS

Lecture, musique et sport surtout, le football.

#### 9. REpondants

1. M. TCHALIM Tchitchao, Ministre de la Justice du TOGO  
Tél : +22890056747

2. M. DODZRO Komlan, Substitut du Procureur Général près la cour d'appel de Lomé, TOGO

Tel : +228 90 25 10 10

E-mail : dodzrokomlan@yahoo.fr

3. M. ADJOLI Awi, juge d'instruction au tribunal de première instance de Lomé

Tél : +228 90 01 68 10

E-mail : [hyacinthadjoli@yahoo.fr](mailto:hyacinthadjoli@yahoo.fr)

**CURRICULUM VITAE DE SOLOMY BALUNGI BOSSA-OCTOBRE 2012****1. INFORMATIONS PERSONNELLES**

- 1.1 Nom : Solomy Balungi Bossa
- 1.2 Adresse : PO Box 1645 Kampala, Ouganda
- 1.3 Adresse permanente : P O Box 1645 Kampala, Ouganda
- 1.4 E-Mail Address : sbbossa@gmail.com
- 1.5 Sexe : Féminin
- 1.6 Nationalité : Ougandaise
- 1.7 Date de naissance : 14 avril 1956

**2. DIPLOMES ACADEMIQUES**

- Université de Londres, Royaume-Uni  
Maîtrise en droit (LL.M.) en droit international public, Candidat, 2011-2016
- Centre de développement du droit en Ouganda, Kampala (Ouganda)  
Diplôme de pratique juridique de troisième cycle obtenu en 1980
- Université de Makerere, Kampala (Ouganda)  
Licence en droit obtenu en 1979 avec mention
- Certificat en reportage juridique du Commonwealth en 1986

**3. RESUME DES QUALIFICATIONS /EXPERTISE PROFESSIONNELLES**

- J'ai été formatrice pour le Projet sur la jurisprudence en matière d'égalité avec l'Association internationale des femmes juges et l'Association nationale des femmes juges de l'Ouganda ;
- J'ai été formée par le Programme de formation des juges, Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), Comité sur la formation des juges d'Afrique de l'Est, Association internationale des femmes juges et du Comité sur la formation, entre autres, sur la jurisprudence en matière d'égalité, femmes dans le processus judiciaire, femmes en difficulté, enfants en conflit avec la loi, droits des femmes, VIH/ SIDA, éthique et

droit, gouvernance constitutionnelle, principes d'un procès équitable, juges en tant que dirigeants et gestionnaires, entre autres ;

- J'ai été formée par l'Association internationale du barreau, l'ordre des avocats de l'Afrique de l'Est, l'ordre des avocats d'Ouganda sur l'amélioration de l'accès à la justice, les compétences en leadership de la gouvernance constitutionnelle et démocratique, entre autres ;
- J'ai été militante des droits de l'homme depuis 1990, j'ai fondé / présidé des organisations à but non lucratif en matière de droits de l'homme, comme l'ordre des avocats d'Afrique de l'Est, le Centre de l'Afrique de l'Est pour le Développement constitutionnel (Kituo cha Katiba), le Réseau ougandais sur le VIH SIDA, l'éthique et la loi, l'ordre des avocats de l'Ouganda et le Centre pour le développement du droit, entre autres ;
- Je continue à m'occuper des questions de droits grâce à mon adhésion à des organisations internationales, régionales et non gouvernementales telles que la Commission internationale de juristes, l'Association internationale des femmes juges, le Centre africain pour la démocratie et les droits de l'Homme, l'Association des juges et des magistrats de l'Afrique de l'Est, la Fédération internationale des femmes juristes (FIDA) de l'Ouganda, entre autres.

#### **4. RESUME DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE AVEREE**

J'ai l'expérience, les qualifications et la formation requises en matière de droits de l'homme. J'ai une grande expérience juridique et judiciaire de plus de 25 ans sur les valeurs fondamentales en matière de droits de l'homme, dont dix ans au barreau et quinze ans et demi en tant que juge. J'ai servi neuf ans et demi comme juge de première instance au le Tribunal pénal international pour le Rwanda depuis août 2003 à ce jour. J'ai donc une considérable expérience dans la pratique judiciaire internationale sur le système international des droits de l'homme, le droit humanitaire international et le droit pénal international. J'ai servi auparavant comme l'un des six premiers juges pionniers de la Cour de justice de l'Afrique de l'Est du 30 novembre 2001 au 30 novembre 2006. Mes collègues et moi Avons élaboré le règlement du tribunal et lui avons permis de légiférer sur les cas. Je suis toujours juge en exercice de la Haute Cour de l'Ouganda. J'ai été militante des droits de l'homme près le barreau pendant dix ans avant de commencer à siéger au Tribunal. J'ai continué à parfaire mes compétences en matière de droits de l'homme par

une formation juridique et judiciaire rigoureuse et continue offerte par les tribunaux et les barreaux internationaux, régionaux et nationaux et j'ai participé activement à l'examen de diverses questions relatives aux droits de l'homme aux niveaux national, régional et international.

## 5.1 LISTE DES PUBLICATIONS

- « Vers un Protocole pour élargir la compétence de la Cour de justice d'Afrique de l'Est » dans le bulletin *the East African Lawyer*, March 2006.
- « Loi anti-terroriste de 2002 (Ouganda) et Implications des droits de l'homme » Bulletin de la CIJ sur la lutte contre le terrorisme, 15 septembre 2004
- « Une critique de la Cour de justice d'Afrique de l'Est comme une Cour des droits de l'homme » dans *The Protectors : Commissions des droits de l'homme et de la responsabilisation en Afrique de l'Est*, 2008.
- « Rapport sur l'éducation et la formation juridique en Ouganda (co-auteur) » Publications Ministère ougandais de la Justice, 1995.

## 5.2 PRESENTATIONS

J'ai présenté :

- « Un aperçu général des compétences en leadership dans le système judiciaire du 21ème siècle » à l'Atelier de formation des juges d'Afrique de l'Est le 25 octobre 2012 à Dar es Salaam.
- « Les réussites et les défis du TPIR » à l'Association africaine de droit de Harvard à l'Université Harvard.
- « Le rôle et la contribution des tribunaux régionaux dans la justice pénale internationale » à la célébration du jubilé de l'International Commission of Jurists Kenya Chapter, le 9 novembre 2009 (Mombasa).
- « La Communauté de l'Afrique de l'Est, la Protection des droits de la femme et de l'égalité entre les hommes et les femmes » au Programme du SIDA d'Afrique de l'Est sur l'égalité de statut et des droits de la femme. août 2003 (Nairobi).

J'ai fait de nombreuses autres présentations sur divers sujets relatifs aux droits de l'homme.

**6. LANGUES DE TRAVAIL DE L'UA**

Anglais

**7. AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES & PERTINENTES**

J'ai reçu des prix aux niveaux international, régional et national en ce qui concerne mes travaux dans le domaine des droits de l'homme de l'Association internationale du Barreau d'Afrique de l'Est, Kituo Cha Katiba, de la Société africaine de droit d'Ouganda et du Dispensaire d'aide juridique du Centre pour le développement du droit, entre autres.

**8. LOISIRS**

Lecture, Sport

**9. REpondants**

9.1 Honorable Justice Eric Mose

Judge, European Court of Human Right

E-Mail address : erik.mose@echr.coe.int

Telephone number: 33 3 88 413539

9.2 Honorable Lady Justice Christine Kitumba

Judge, Supreme Court of Uganda

P O Box 6679,Kampala, Uganda

E-Mail address : cnbkitumba@yahoo.co.uk

9.3 Honorable Sarah Bagalaaliwo

Former member, East African Legislative Assembly

E-Mail address : bagalaaliwos@yahoo.com

Telephone number: 256 772 751951

Fait le 25 octobre 2012

Signé : Solomy Balungi Bossa

## **DECLARATION D'EXPRESSION D'INTERET ET DE PERTINENCE DE SOLOMY B. BOSSA POUR SA NOMINATION ET ELECTION COMME JUGE DE LA COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME**

Les États membres de l'Union africaine se réuniront au début de l'année 2013 pour examiner l'élection d'un juge en remplacement du Juge Joseph N Mulenga (RIP)

Je soussignée, Juge Solomy B. Bossa, viens par la présente exprimer mon intention de soumettre humblement ma candidature pour remplacer le Juge Joseph N Mulenga (RIP). Depuis le 31 août 2003 à ce jour, j'ai servi comme juge du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). J'ai, à ce jour, jugé onze accusés, et traité également d'autres cas en phase préliminaire de jugement. J'ai, par conséquent, une expérience avérée en matière de pratique et procédure judiciaires internationales ainsi que de solides connaissances et une maîtrise du droit international humanitaire, du droit pénal international.

Avant d'être juge au TPIR, j'ai servi comme l'un des six juges pionniers et également comme première femme à la Cour de justice de l'Afrique de l'Est (EACJ) du 30 novembre 2001 au 30 novembre 2006. L'EACJ est une juridiction supranationale chargée d'interpréter et d'appliquer le Traité de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC). Au nombre des objectifs fondamentaux de l'EAC, que le traité demande à l'EACJ d'appliquer figurent : la démocratie, l'état de droit, la justice sociale et le maintien de normes universellement acceptées en matière de droits de l'homme. Actuellement, l'EAC est composée de six Etats dont l'Ouganda, le Kenya, la Tanzanie, le Rwanda et le Burundi.

J'ai débuté ma carrière judiciaire en Août 1997 comme juge à la Haute Cour de l'Ouganda, un poste que j'occupe à ce jour. Avant ma nomination à la magistrature, j'ai servi comme professeur de droit au Centre de développement du droit de l'Ouganda (CLD). Le Centre est l'institution chargée de la formation et de la préparation des avocats au barreau et à la magistrature. J'ai combiné ces fonctions avec celles de publication de la jurisprudence de 1980 à 1997. Depuis 1988, j'exerce les fonctions juridiques en même temps que mes tâches d'enseignante et de présentatrice des rapports juridiques. J'ai démissionné du poste de chargé de cours principal / présentateur de rapports juridiques, et partenaire des avocats de la Firme Bossa et Compagnie, pour rejoindre le Conseil des magistrats en 1997.

Mon expérience professionnelle se résume à dix années de pratique du droit privé, et quinze années et demie de pratique judiciaire aux niveaux international, régional et national.

J'ai également été une militante des droits de l'homme depuis plus de vingt-cinq ans. À cet égard, j'ai créé et / ou présidé un certain nombre d'organisations à but non

lucratif dans la région Afrique de l'Est. Je suis la présidente fondatrice du Centre d'Afrique de l'Est pour le développement constitutionnel (Kituo Cha Katiba), de l'ordre des avocats d'Afrique de l'Est et du Réseau ougandais sur le VIH SIDA, l'éthique et la loi. J'ai également présidé l'ordre des avocats de l'Ouganda. J'ai de même présidé des organismes gouvernementaux comme le Conseil de la loi de l'Ouganda et le Comité directeur national sur le service communautaire.

Sur la scène internationale, je suis membre de la Commission internationale de juristes, de l'Association internationale des femmes juges, de l'Association des juges et des magistrats africains. Au niveau national, je suis membre de l'Association internationale des femmes juristes (FIDA) et les juges de l'Ouganda et l'Association des magistrats. Je continue à travailler sur des questions comme l'accès à la justice, la justice de genre, le VIH, le sida, les groupes ethniques et la loi, la bonne gouvernance constitutionnelle par les membres des organisations susmentionnées et autres organisations.

J'ai publié des articles et fait de nombreux exposés sur des questions spécifiques.

**Fait le 17 octobre 2012**

**Signé : Solomy Balungi Bossa**

## CIRRICULUM VITAE

### **I. INFORMATIONS PERSONNELLES**

Nom : : MUTSINZI  
Prénom : Jean  
Date et lieu de naissance : Né le 5 avril 1938 à KAVUMU  
Nationalité : Rwandaise  
Situation matrimoniale : Marié, 3 enfants

### **II. DIPLOMES UNIVERSITAIRES (Université de Bruxelles)**

1961: Licence en droit pour préparer un doctorat en droit  
1964: Docteur en droit

### **III. DIPLOMES D'ETUDES SUPERIEURES**

1965: Licence spéciale en droit international (Spécialisation Post Doctorat)

1965: Licence spéciale en droit maritime et aérien (Spécialisation Post Doctorat)

1967: Diplôme du Centre de recherche en droit international et en relations internationales de l'Académie de droit international de La Haye

1970: Diplôme de la Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International (à Genève)

1985: Diplôme de l' Institut international de droit du développement (IDLI)/Rome

### **IV. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

#### **a) À l'Université**

1965-1966: Chargé de la Section de la recherche à l'Université de Bruxelles

1966-1973: Professeur à l'Université nationale du Zaïre, dispensant des cours suivants:

#### **1. A la Faculté de droit**

- Droit international public
- Droit international privé
- Organisation internationale
- Droit maritime
- Droit aérien
- Secrétaire à la Faculté de droit

**2. À la Faculté des sciences sociales, politiques et économiques**

- Droit public (droit constitutionnel + Loi sur l'administration publique)
- Droit international du travail

**b) Au Barreau**

1967-1982 : Avocat à la Cour d'appel de Lobombashi et à la Cour suprême

1978-1982: Président de l'Association du Barreau (à la Cour d'appel de Lobombashi)

**c) OUA/UA: (Organisation de l'unité africaine / Union africaine):**

J'ai servi pendant 14 ans en qualité de haut fonctionnaire de l'OUA et 6 ans comme juge de l'Union africaine

**1982-1984:** Chef de la Section de recherche juridique

**1984-1987:** Chargé du bureau du Conseiller juridique (Le poste le plus élevé dans les affaires juridiques de l'OUA)

Le bureau s'occupe de toutes les questions juridiques, notamment ce qui suit:

1. donner des avis juridiques à la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement et au Conseil des ministres de l'OUA et à d'autres organes ;
2. rédiger diverses conventions internationales qui sont entrées en vigueur sous l'égide de l'OUA (par exemple les conventions instituant les Communautés régionales africaines) ;
3. fournir des conseils juridiques aux États membres ;
4. traiter de toutes les questions juridiques des services de l'organisation, tant au Siège que dans les bureaux régionaux ;
5. assister à différentes réunions internationales.

Sous ma direction, le Bureau du Conseiller juridique en chef de l'OUA a joué un rôle important dans la sensibilisation des Etats membres de l'OUA à signer et à ratifier la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, ainsi que dans la mise en place de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

**1987-1989:** Chargé de l'administration du personnel

**1989-1994:** Secrétaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (OUA)

La Commission est une institution intergouvernementale créée par l'OUA et qui couvre toute l'Afrique.

En tant que Chef exécutif, a démarré ses structures, recherché un soutien financier pour ses programmes en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, et assuré le fonctionnement de la Commission et la gestion administrative et financière pendant 5 ans.

Durant cette période, a également été Représentant de l'OUA avec le grade de Chef de mission diplomatique.

Juillet - décembre 1994: Représentant de l'OUA auprès de la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO).

**1994-1995:** Chargé du Bureau du Conseiller juridique de l'OUA.

**d) Pouvoir judiciaire (Rwanda)**

**17/10/1995 - 27/7/1999:** Président de la Cour suprême et Président du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire.

La Cour suprême rwandaise était composée à l'époque des cinq sections suivantes:

- La Cour constitutionnelle
- La Cour de cassation
- Le Conseil d'État
- La Cour des comptes de l'Etat
- Le Département des Cours et Tribunaux (gestion)

Le Conseil supérieur de la magistrature est chargé de la gestion de la carrière des juges (nomination, révocation de transfert, promotion, retraite ...)

**e)** Professeur à l'Université indépendante de Kigali

**f)** **10/7/2000 - 31/12/2003.** Secrétaire exécutif de la Commission constitutionnelle pour la rédaction de la nouvelle Constitution du Rwanda

**g)** **23/5/2001 - 30/6/2003:** Juge de la Cour de justice du COMESA (Marché commun de l'Afrique orientale et australe)

**h)** **8/12/2003 - 5/4/2008:** Juge de la Cour suprême (Rwanda).

**i)** **Depuis 07/02/2006:** Juge de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

- j) 15/9/2008 - 20/9/2010:** Président de la Cour africaine des Droits de l'homme et des Peuples
- k) 1/12/2007 - 21/4/2009:** Président du Comité d'experts indépendants pour enquêter sur l'attentat contre l'avion du président HABYARIMANA le 6 avril 1994 (voir: Rapport MUTSINZI)

**Adresse: Jean MUTSINZI**  
**B.P. 2728**  
**Tel: (250) 788300871**  
**E-mail: [mutsinzi@yahoo.fr](mailto:mutsinzi@yahoo.fr)**  
**KIGALI (RWANDA)**

## CURRICULUM VITAE

1. Nom de famille : Sock
2. Prénoms : Raymond Claudius
3. Date de naissance : 5 juin 1946
4. Nationalité : Gambienne
5. État civil : Marié
6. Education :

Institution – Date	Diplôme ou certificat
The Australia Legislative Drafting Institute (Institut australien de rédaction législative) Canberra (Australie) (mars-décembre 1980)	Certificat en rédaction législative
Inns of Court School of Law et Honourable Society of the Middle Temple, Londres (1975-1978)	Avocat - Licence de droit avec mention de Inns of Court School of Law et Society of the Middle Temple
Pennsylvania State University, Pennsylvanie (États-Unis d'Amérique) (1968-1970)	Master en littérature anglaise
Lewis and Clark College, Portland, Oregon (États-Unis d'Amérique) (1965-1968)	Licence d'anglais avec mention
Fordham University, Bronx, New York (États- Unis d'Amérique) (Été 1966)	Certificat en communication (Écriture de scénarios et radiodiffusion)

7. Appartenance à des organisations professionnelles et autres :
  - Membre de la Commission du service judiciaire, à diverses périodes de 1985 à 2005 ;
  - Président du Conseil d'administration de l'Institut pour les droits de l'homme et le développement en Afrique, de 2000 à 2005 ;
  - Conseiller pour le Centre d'études africain sur les droits de l'homme et la démocratie ;
  - Membre de l'Association du barreau de Gambie.
8. Compétences informatiques :  
Maîtrise les fonctions de base du traitement de textes (en progrès).
9. Fonctions actuelles :  
Juge à la Cour suprême/Directeur général de l'École de droit de Gambie.
10. Expérience professionnelle

Date	Lieu	Institution	Position	Description
Avril 2012 à ce jour	Gambie	Cour suprême de la Gambie	Juge	Jugement
Septembre 2011 à ce jour	Gambie	École de droit de la Gambie	Directeur général	Administration et enseignement/Maître de conférences
Février 2011 à ce jour	Gambie	Commission pour la réforme juridique	Vice-président	Réforme des lois conformément à la loi sur la réforme juridique
2011	Gambie	Pouvoir judiciaire/PNUD	Consultant	Préparation d'un Manuel opérationnel les greffiers de la Cour et formation sur ce manuel
2010 - 2011	Gambie	Pouvoir judiciaire/PNUD	Consultant	Préparation d'un Manuel opérationnel pour la <i>Sheriff's Division of the High Court</i> (Haute Cour) et formation sur ce manuel
2010	Gambie	Ministère de la Justice/Secrétariat en charge des modes alternatifs de règlement des différends/PNUD	Consultant	Activités de sensibilisation dans tout le pays sur les modes alternatifs de règlement des différends et formation du personnel des centres pilotes régionaux
2010	Gambie	Ministère de la Justice/Secrétariat en charge des modes alternatifs de règlement des différends/PNUD	Consultant	Identifier et évaluer les lacunes du Secrétariat en charge des modes alternatifs de règlement des différends et de ses centres pilotes régionaux
2009 - 2010	Gambie	Ministère de la Justice	Commissaire à la révision des lois	Révision des lois de la Gambie – Édition révisée 2009 – composée de 16 tomes. Lois révisées pour la dernière fois en 1990
2009	Gambie	Pouvoir judiciaire de la Gambie	Consultant	Rédaction des modifications du Règlement de la <i>Haute Cour</i> visant à accélérer l'ouverture de procédures
2008	Gambie	Ministère de la Justice	Consultant	Élaboration des documents stratégiques du Ministère de la Justice
2007	Gambie/ Nigeria	CEDEAO	Consultant	Collaboration à l'élaboration d'un compendium du Droit des affaires des États non-membres de l'OHADA
Mars à septembre 2005	Gambie	Ministère de la Justice	Procureur général et Ministre de la Justice	Administration de la Justice – Supervision des institutions associées
2000 - 2005	Gambie	Ministère de la Justice	Avocat général et référendaire	Supervision de l'ensemble des directions du Bureau du Procureur général

1995 - 2000	Gambie	Sock and Bittaye Legal Practitioners (cabinet privé)	Associé principal	Avocat en pratique privée dans les affaires civiles et pénales
1989 - 1995	Gambie	Centre d'études africain sur les droits de l'homme et la démocratie	Directeur exécutif	Premier Directeur exécutif chargé de la création et du fonctionnement des principaux programmes du Centre
1985 - 1989	Gambie	Ministère de la Justice	Avocat général et référendaire	Supervision de l'ensemble des directions du Bureau du Procureur général
1984 - 1985	Gambie	Ministère de la Justice	Greffier général et Curateur des <i>successions ab intestat</i>	Enregistrement des actes, des entreprises et des sociétés et administration des successions <i>ab intestat</i>
1983 - 1984	Gambie	Ministère de la Justice	Rédacteur juridique	Rédaction de textes législatifs et suivi des sessions du Parlement
1980 - 1981	Gambie	Ministère de la Justice	Services de rédaction du Bureau du Procureur général	Rédaction de textes législatifs et suivi des sessions du Parlement
1973 - 1975	Gambie	Ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles	Secrétaire assistant	Administration générale du Ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles
1972 -1973	Gambie	École secondaire/Internat Armitage du Ministère de l'Éducation	Professeur d'anglais	Cours d'anglais et de littérature anglaise
1970 - 1972	Pittsburgh, Pennsylvanie (États-Unis d'Amérique)	<i>Bidwell Cultural and Training Centre</i>	Professeur d'anglais	Cours d'anglais et de littérature anglaise pour adultes dans le cadre de programmes pour l'emploi mis en place par des syndicats
Été 1969	Bronx, New York (États- Unis d'Amérique)	Programme fédéral pour les enfants défavorisés	Professeur d'anglais	Cours de rattrapage et cours de motivation à l'intention des enfants, notamment des visites à domicile
1968 - 1970	<i>State College, Pennsylvania</i> (États-Unis d'Amérique)	<i>Pennsylvania State University</i>	Maître auxiliaire	Cours d'anglais à l'intention d'étudiants de première année et de troisième cycle (ayant l'anglais comme deuxième langue)

#### 11. Autres informations pertinentes :

M. Sock a publié plusieurs articles sur les droits de l'homme en Afrique et les questions constitutionnelles, dont la plupart ont été publiés par le Centre africain pour la démocratie et les études des droits de l'homme. En plus de représenter son

gouvernement dans de nombreuses instances intergouvernementales, y compris dans la négociation et la rédaction de l'Accord de siège de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, M. Sock a servi en qualité de spécialiste et d'animateur dans de nombreux débats sur les droits de l'homme. Il a également observé des élections présidentielles et législatives au Pakistan (1990), en Zambie (1991), au Ghana (1992), au Kenya (1992/1993) et au Malawi en 1994.

## **EXPOSÉ DES QUALIFICATIONS**

L'Honorable juge Raymond C. Sock, ORG, JUGE DE LA COUR SUPRÊME (JSC) DE LA GAMBIE.

L'Honorable juge Raymond C. Sock, ORG, JSC a accompli sa scolarité dans l'enseignement primaire et secondaire en Gambie, puis il a poursuivi ses études aux États-Unis d'Amérique où il a obtenu une licence d'anglais avec mention au *Lewis and Clark College* à Portland, Oregon, et un Master d'anglais à la *Pennsylvania State University* ; ainsi qu'à Londres, où il a étudié dans deux écoles, *The Inns of Court School of Law* (aujourd'hui la *City University*) puis *The Society of the Middle Temple* où il a obtenu sa licence de droit avec mention, puis en Australie, où il a obtenu un certificat en rédaction législative de l'*Australia Legislative Drafting Institute*.

L'Honorable juge Sock est actuellement juge à la Cour suprême de Gambie, la plus haute juridiction en appel (Affaires civiles et pénales), Directeur général de l'École de droit de Gambie, créée en octobre 2011, et Vice-président de la Commission pour la réforme juridique.

L'Honorable juge Sock a accompli l'essentiel de sa carrière au Bureau du Procureur général et du Ministère de la Justice, de Procureur en 1980 à Procureur général et Ministre de la Justice en 2005. Au cours de cette période, il a travaillé activement non seulement au sein du service de rédaction du Parquet, mais également dans le cadre du suivi et de la poursuite d'affaires civiles et pénales au nom de l'État.

En 1989, l'Honorable juge Sock, qui était alors Avocat général et référendaire, a été détaché pour créer le Centre d'études africain sur les droits de l'homme et la démocratie, dont il a été le premier Directeur général, chargé de la création et du fonctionnement des principaux programmes de base, notamment en collaboration avec la Commission internationale de juristes et le Forum bisannuel d'ONG sur la participation d'ONG aux travaux de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, désormais mondialement connu. Entre 1989 et 1995, l'Honorable juge Sock a été l'auteur de plusieurs articles sur des questions relatives aux droits de l'homme en Afrique et a organisé un grand nombre de réunions et d'ateliers sur les droits de l'homme auxquels il a également participé (les détails de ces réunions/ateliers sont dans la présentation en annexe de la présente).

De 1995 à 2000, l'Honorable juge Sock a travaillé comme Avocat associé principal dans un cabinet privé, au sein duquel il s'est occupé d'affaires civiles et pénales, notamment de meurtre et de trahison. Sa pratique en tant qu'avocat a cependant été de courte durée, car, en 2000, il a été appelé à travailler au sein du

Bureau du Procureur général en tant qu'Avocat général et référendaire. Pendant une brève période, en 2005, il a été Procureur général et Ministre de la Justice.

De 2005 à 2011, l'Honorable juge Sock a été consultant pour le Ministère de la Justice, le PNUD, le pouvoir judiciaire et la CEDEO et a poursuivi sa collaboration avec le Ministère de la Justice en tant que consultant dans le cadre de la préparation de rapports périodiques nationaux destinés aux organes conventionnels de l'ONU. Avec son assistance, la Gambie a présenté récemment son document de base commun et son rapport initial sur les droits de la CEDEAO. En mai de cette année, il a préparé un document de travail (pour le Bureau du Procureur général) et a participé activement à un colloque de deux jours sur la création d'une institution des droits de l'homme en Gambie, organisé par l'Unité des droits de l'homme du Secrétariat du Commonwealth, auquel a participé l'ensemble des parties prenantes, notamment des organisations de la société civile.

Le curriculum vitae de l'Honorable juge Raymond C. Sock est joint au présent exposé pour plus de détails.

## ANNEXES

## ACTIVITÉS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

1986	Observateur à la Première Conférence judiciaire du Commonwealth, tenue à Banjul (Gambie)
1988	Responsable de la délégation gambienne chargée de négocier et parapher l'Accord de siège de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples au sein de ce qui était alors le Secrétariat de l'OUA à Addis-Abeba (Éthiopie).
24 avril – 2 mai 1989	Participant à une formation sur l'élaboration de stratégies et de mécanismes nationaux pour la protection et la promotion des droits de l'homme en Afrique, organisée à Banjul à l'initiative du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme.
1 – 2 juin 1989	Participant à un atelier de formation pilote sur la formation des responsables des administrations publiques du Commonwealth aux droits de l'homme, organisé par l'Unité des droits de l'homme du Secrétariat du Commonwealth.
3 juillet - 4 août 1989	Programme de bourses des Nations Unies en faveur des droits de l'homme, au Centre pour les droits de l'homme, Office des Nations Unies à Genève et à l'Institut international des droits de l'homme, Strasbourg (France).
8 - 10 novembre 1989	Participant au séminaire sur « Les services juridiques en milieu rural » coorganisé par la Commission internationale des juristes (CIJ) et le Centre africain à Banjul.
11 - 12 novembre 1989	Participant à l'atelier de formation pour la mise en place d'une Cour des droits de l'homme en Afrique, coorganisé par l'Association africaine de droit international et le Centre africain.
13 – 17 novembre 1989	Participant à un séminaire sur « le pouvoir judiciaire et les droits de l'homme en Afrique » organisé conjointement par l'Association africaine de droit international, la Commission africaine et le Centre africain.
26 – 28 mars 1990	Participant à la Conférence africaine sur les droits de l'homme et la démocratie, Otta (Nigeria)
7 – 12 mai 1991	Personne-ressource de l'atelier de formation aux droits de l'homme organisé par le Secrétariat du Commonwealth à Banjul
8 – 12 juillet 1991	Observateur au Séminaire des Nations Unies sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme et l'administration de la justice, coorganisé par la Commission africaine, Le Caire (Égypte).
1990 – 1994	Observateur aux sessions de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.
29 novembre – 2 décembre 1991	Personne-ressource du Séminaire arabo-africain sur la justice pénale et la réforme pénitentiaire, Tunis (Tunisie).
Juin 1993	Participant à la Conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme, Vienne (Autriche).
Novembre 1993	Participant au cinquième atelier de la Commission internationale de juristes sur la participation des ONG aux travaux de la Commission africaine, lors duquel j'ai présenté un exposé intitulé « A Case for the Creation of an African

	Court of Human and Peoples' Rights » (Défendre la création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples).
Janvier 1994	Participant à la réunion du Groupe d'experts africains chargé de rédiger le protocole relatif à la création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, tenue à la Commission internationale de juristes, Genève.
Novembre 1994	Participant à la cinquième Conférence régionale africaine sur les femmes, Dakar (Sénégal)
Mai 1995	Personne-ressource de la 4 <sup>ème</sup> formation sur l'utilisation des procédures internationales relatives aux droits de l'homme, organisée par le Centre d'études africain sur les droits de l'homme et la démocratie, Banjul (Gambie)
Juin 1995	Personne-ressource d'une formation sur la protection des droits de l'homme à l'intention d'officiers supérieurs de pays africains, organisée par le Centre d'études africain sur les droits de l'homme et la démocratie, Banjul (Gambie).
Mai 1998	Membre d'une délégation internationale au Liberia composée de quatre personnes, dans le cadre de la mission d'enquête menée par la Commission internationale de juristes sur le système judiciaire au Liberia.
Janvier 2000	Participant au Séminaire CEDEAO/CICR sur la Cour pénale internationale – Abidjan (Côte d'Ivoire).
1 – 7 avril 2001	Chef de la délégation gambienne à Accra (Ghana), pour observer les activités de la Commission nationale du Ghana sur l'enfant sous l'égide de l'UNICEF.
2 - 3 novembre 2007	Représentant du Centre d'études africain sur les droits de l'homme et la démocratie lors d'une réunion intitulée « A Strategic Meeting on NGO's Participation in the Human Rights Council; 2006-2007 Evaluation and Planning for 2008 » (Réunion stratégique sur la participation des ONG au Conseil des droits de l'homme et Évaluation et planification 2006-2007 pour l'année 2008), Sao Paulo (Brésil), organisée par Connectas Human Rights en partenariat avec le Service international pour les droits de l'homme (ISHR).
23 - 24 mai 2012	Participant à un colloque sur l'établissement d'une institution nationale des droits de l'homme conformément aux principes de Paris, organisé par le Secrétariat du Commonwealth, Banjul (Gambie).

### AUTRES ACTIVITÉS CONNEXES

1985	Bourse d'un mois aux États-Unis d'Amérique accordée par l'organisme Operations Crossroads Africa dans le cadre du projet intitulé « le concept juridique et la jurisprudence américains ».
1986	Observateur à la première Conférence judiciaire du Commonwealth tenue à Banjul (Gambie)
1987	Participant au Congrès international sur l'enseignement, l'information et la documentation en matière de droits de l'homme organisé par l'UNESCO à Malte
1988	Chef suppléant de la délégation gambienne à la quarante-quatrième session de la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme, Genève (Suisse)
Juin 1991	Participant à la Conférence sur l'Afrique du Sud post-Apartheid en matière de droits de l'homme organisée

	conjointement par l'UNESCO et la Commission africaine à Banjul
Septembre 1992	Participant à la session de travail de milieu d'année sur le réseau international de négociation et le Programme de résolution des conflits du Centre Carter de l'Université Emory, Dakar (Sénégal). Etaient présents, entre autres, les présidents Jimmy Carter, Obasanjo, mais aussi, Mme Palme, Mr Adama Dieng...
Mars 1993	Participant, président et membre du Bureau lors du Congrès international sur l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie organisé par l'UNESCO, Montréal (Canada)
Septembre 2000 – 2005	Premier Président du Conseil d'administration de l'Institut des droits de l'homme et du développement en Afrique
Décembre 2000	Participant à la quatrième Conférence internationale sur les démocraties nouvelles ou rétablies à Cotonou
Janvier 2001	Participant à l'atelier national sur le développement du rôle de médiateur en Gambie

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

2013

# Rapport sur l'Élection d'un Juge de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

Union Africaine

Union Africaine

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/3322>

*Downloaded from African Union Common Repository*